



Information au Déposant

Intérêts :

- Vous faire gagner du temps en ayant un accès privilégié au poste des dépôts pré-enregistrés (toute fiche incomplète vous sera refusée à ce poste)
- Nous faire gagner du temps en pré-remplissant la fiche dépôt et vous proposer un meilleur accueil

La fiche dépôt :

Remplir autant de fiches dépôt que nécessaire (disponibles sur <http://www.haltegarderie-acigne.fr/baj.php>)

Informations à **NE PAS REMPLIR** par le déposant :

- Les cases violettes, grises et jaunes (ou grisées pour une impression en noir et blanc)

Informations à **remplir** par le déposant : les cases blanches

- Nom, Prénom, Adresse, N° de téléphone
- Adresse email (si vous souhaitez être contacté pour une prochaine bourse aux jouets à Acigné)
- Acignolais : cocher oui ou non
- Adhérent farandole : cocher oui ou non
- Désignation des articles
 - La description de l'article doit être la plus précise possible : marque, couleur, nombre de pièces, matière, type de jeu, particularité pouvant le distinguer d'un jeu similaire
 - Si l'étiquette collée sur le jouet lors du dépôt venait à se décoller, c'est cette description qui nous permettrait de retrouver son propriétaire et son prix.
- Happy Hour : si votre article n'a pas été vendu à 12h, vous pouvez choisir de le vendre à -25% pendant la durée de l'happy hour (de 12h à 13h) en indiquant "OK". (uniquement pour les articles vendus initialement à 0.27€ minimum)
- Prix de vente des articles
 - conseil : consulter leboncoin, le prix neuf et ajuster votre prix en fonction de si vous voulez absolument effectuer la vente ou en tirer le meilleur bénéfice.
 - Le prix minimum d'un article ne doit pas être inférieur à 0.20 € sinon le vendeur perd de l'argent
- Date et signature, dans le cadre blanc uniquement
- **Apporter vos articles et fiches dépôt complètes le samedi des dépôts de la Bourse aux Jouets**

À votre attention :

- Si vous avez plusieurs fiches dépôt, les regrouper avec un trombone. **Ne pas les agraffer.**
- Emballez correctement les articles s'il le faut, en mettant les petites pièces dans des sacs congélation...pour éviter toute perte, vol, ou détérioration des jouets.
- UNE SEULE peluche par dépôt
- Les articles sales, en mauvais état, abîmés, avec trop de pièces manquantes seront refusés
- Pour les articles linge de puériculture : PAS DE VÊTEMENT, mais seulement la literie, les turbulettes, les couches lavables, les tours de lits
- Tous les jouets devront avoir été vérifiés par vos soins et seront vérifiés sur place
- Il est demandé de mettre les piles dans les jouets afin de faciliter leur vérification